

Assemblée Générale Vivendi

Mardi 30 avril 2013

* * *

Vous trouverez ci-dessous l'intégralité du discours de :

- Jean-René FOURTOU, Président du Conseil de surveillance.

Seul le prononcé fait foi.



Discours de Jean-René FOURTOU

Président du Conseil de surveillance

* * *

L'année dernière, le jour même de notre Assemblée générale, le cours de bourse de l'action Vivendi était à 12,4 €.

En outre, suite à l'acquisition pour 8 milliards d'Euros, des 44 % détenus par Vodafone dans SFR, et à notre engagement pour 1,4 milliard de rachat d'EMI, nous ne disposions plus de marge financière de manœuvre pour nous redéployer.

Nous nous devions de réagir, nous nous sommes engagés ici même à un examen de notre portefeuille d'activités et de notre stratégie.

Que s'est-il passé depuis ? Où en sommes-nous aujourd'hui ?

En juin 2012, comme chaque année, le Conseil de surveillance s'est réuni pendant deux jours pour conduire une revue stratégique du groupe. C'est à cette occasion que des divergences importantes sont apparues avec le Président du Directoire, Jean-Bernard Lévy, qui ont conduit à son départ. Ce départ n'était pas anticipé. Il a été soudain et immédiat.

Il a fallu sur le champ prendre des décisions.

C'est ainsi que Jean-François Dubos, homme d'expérience connaissant parfaitement le groupe, a été nommé Président d'un Directoire désormais constitué de deux membres avec Philippe Capron, notre Directeur financier. Stéphane Roussel, Directeur des ressources humaines du groupe, ayant tenu ces mêmes fonctions au sein de SFR, était concomitamment nommé Président Directeur général de SFR.

En outre, dès juillet 2012, Jean-Yves Charlier, membre du Conseil de surveillance depuis 2008, et fort apprécié de ses collègues était sollicité pour renforcer l'équipe.

Démissionnant de ses fonctions d'alors, il intégrait Vivendi en Octobre, pour contribuer à notre réflexion stratégique et superviser nos activités Telecom, et SFR plus particulièrement.

Il est clair que l'organisation actuelle du management du groupe est transitoire. Le Conseil de surveillance est extrêmement soucieux de définir la gouvernance et le management du groupe pour le futur.

Encore faut-il savoir ce que l'on veut faire du groupe : Comment reconquérir des marges de manœuvre financières, dans quels métiers nous développer ? Comment améliorer la gestion des excellents actifs que nous détenons ? Comment revaloriser la valeur de l'action ?

C'est la réponse à toutes ces questions, stratégie, structure de groupe, futur management, que vous ici, comme tous les investisseurs et encore plus l'ensemble des personnels du groupe, attendez.

Que peut-on en dire aujourd'hui?

vivendi

Tant que les accords ne sont pas définitivement conclus et que le Conseil de surveillance n'a pas formellement pris ses décisions il est extrêmement délicat de communiquer ; mais nous avançons, sachant que nous ne sommes pas dans l'urgence.

Toutes nos activités sans exception sont profitables et comme le présentera tout à l'heure Philippe Capron, nous disposons d'une trésorerie adéquate.

Il s'agit surtout de bien travailler, de bien valoriser nos actifs susceptibles d'être cédés, de définir nos stratégies et les structures adéquates, de bien choisir notre futur management.

Nous nous devons aussi de continuer à bien gérer le groupe à court terme ; comme vous l'exposera tout à l'heure le Président du Directoire Jean-François Dubos, nous avons été fort occupés à cela depuis juillet 2012.

Ces remarques étant faites je me bornerai à ce stade à vous faire part des objectifs que nous poursuivons :

- 1) Réaliser une ou deux cessions d'actifs de manière à réduire la dette et restaurer la marge de manœuvre financière du Groupe.
- 2) Utiliser de façon optimale l'argent de ces cessions au profit de nos actionnaires.
- 3) Mettre en place la stratégie la plus pertinente pour SFR, pour lequel nous pourrions procéder à une mise en bourse ultérieure. La décision cependant n'est pas prise et cela ne saurait être réalisé à court terme. La priorité en effet est le renforcement de la société dans le nouveau contexte concurrentiel que nous connaissons.
- 4) Préciser la stratégie de développement du groupe dans les contenus et les médias.
- 5) Mettre en place la gouvernance et le management du futur.

Notre démarche d'évaluation de chaque actif est systématique et pragmatique. Notre volonté est d'optimiser la valeur potentielle de notre action tout en définissant une stratégie industrielle de long terme.

Au-delà de ces considérations stratégiques, vous constaterez par les résolutions que nous soumettons à votre vote aujourd'hui, que votre Conseil est soucieux de son renouvellement, de son rajeunissement et de l'intégration de nouvelles compétences de l'ère numérique :

- Vincent Bolloré : dont je me réjouis de l'intérêt qu'il porte à notre groupe et qui par sa présence au capital conforte l'assise française de Vivendi.
- Nathalie Bricault : représentante des actionnaires salariés du Groupe, dont les compétences financières seront utiles pour le Comité d'audit qu'elle rejoindra.
- Pascal Cagni : Vice-président et Directeur général d'Apple Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique pendant 13 ans, contribuant à son considérable succès, dont on pourra s'inspirer.
- Yseulys Costes: Fondatrice de 1000mercis.com et experte dans le nouveau marketing digital, grand enjeu pour notre futur.



• Alexandre de Juniac : Président-directeur général d'Air France, qui par son parcours très complet tant dans le privé que dans l'administration, sera d'un grand conseil

En 2012 l'activité du Conseil de surveillance a été intense avec neuf réunions formelles et seize réunions de ses comités. Nous vivons une période de transition. Nous allons vers un nouveau Vivendi.

Je comprends tout à fait les attentes d'informations qui se manifestent régulièrement mais comme vous, je déplore les rumeurs la plupart du temps infondées que cela génère.

Je pense que nous serons en mesure de répondre à toutes ces questions dans les mois à venir. Au fur et à mesure que des accords seront signés et des décisions prises, nous les partagerons avec vous.

* * *

Déclarations prospectives

La présente présentation contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes de paiement de dividendes et d'impact de certaines opérations. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autorités réglementaires dans le cadre de certaines opérations ainsi que les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. La présente présentation contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion

ADR non-sponsorisés

Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.